

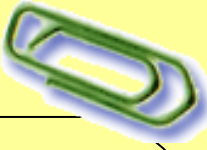


Association des Moyennes et Petites
Industries de la Guyane

ZI Collery Ouest
Immeuble Plaza Marengo
97300 CAYENNE
Tel : 05 94 38 63 28
Fax : 05 94 28 85 60
mpiguyane@wanadoo.fr

POST-IT

Mars 2016



Le mot du Président :

Chers Adhérents,

Votre Bureau s'est mobilisé, au premier trimestre 2016, sur des sujets cruciaux pour l'avenir de notre industrie, à savoir le suivi des négociations du RGEC et la préparation de nos entreprises à la mise en place des nouvelles dispositions relatives à l'Octroi de mer.

Tout d'abord, dans le dossier du RGEC, différentes réunions ont été organisées avec la Commission Européenne, notamment le cabinet du Président Juncker. Il ressort de ces rencontres, que le dossier s'avère aussi difficile que nous l'avions prévu. Le projet de révision, du RGEC, a été clôturé le 10 février 2016. Le texte retenu, en consultation interservices, qui ne permet pas d'assurer le maintien du montant des aides d'Etat actuellement en vigueur, fera l'objet d'une consultation publique, au cours de laquelle, l'ensemble des parties prenantes, de Guyane, auront à se prononcer. Il va exiger notre mobilisation générale pour répondre dans le même sens à la consultation publique et faire évoluer le projet de la Commission. Nous comprenons, que l'Etat français est engagé dans une négociation plus ample, que la seule défense des intérêts des socio-professionnels des Outre-mers, ce qui, je ne le vous cache pas, ajoute de nombreuses inconnues à l'équation.

En ce qui concerne l'Octroi de mer, ce sujet est et sera dans les mois, à venir, une préoccupation centrale pour nos entreprises. Nous avons initié, en partenariat, avec la Chambre des Métiers et la CTG des actions de communications, à destination de nos adhérents, afin que tous, puissent se préparer à gérer, au mieux, les impacts de ces nouvelles mesures. Nous vous rappelons, que nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Enfin, au niveau des prévisions d'actions pour le deuxième trimestre, nous intensifierons notre lobbying auprès du Président de la CTG et de nos élus siégeant au parlement, afin que les mesures mentionnées dans l'accord signé avec les Conseils régionaux de la Guadeloupe et de la Martinique, le 28 avril 2015, soient appliquées : i) La mise en place d'une commission afin de mener à bien les concertations entre les différents acteurs ; ii) L'inscription dans la loi officialisée par la publication d'un décret.

Bonne Lecture, Ernest PREVOT

AGENDA

- 16 Mars : AG FEDOM / Diner CREFOM / Job Dating Pôle Emploi
- 17 Mars : comité d'attribution Logo « produit de Guyane »
- 22 Mars : Restitution Etude Plateforme Offshore (POMU) Grand Port Maritime
- 31 Mars : Conférence de coopération Régionale
- 02 Avril : Action de Bienfaisance RSMA
- 15 Avril : Comité FEDER CTG

ACTIVITES

- 15 Février (Secrétaire General & Permanent) : RGEC conférence Tel. Eurodom;
- 17 Février (Permanent) : Visites SAGIP & MG Aluminium / Produit logo de Guyane;
- 25 & 26 Février (Permanent) : Séminaire Fedom (Projet de Développement Economique des Dom);
- 03 Mars (Permanent) : Réunion Guyane Economique MEDEF - Préfet;
- 04 Mars (Secrétaire General & Permanent) : RGEC conférence Tel. Eurodom;
- 07 Mars (Membre Bureau) : Réunion Dématérialisation DGFIP;
- 10 Mars (Membre Bureau) : Réunion Octroi de Mer CCIG.

Remise de Fret MPI

Le formulaire de remise de fret MPI, pour l'année 2016, doit être remis dans les brefs délais afin que les armateurs CMA-CGM et MARFRET puissent établir les réservations d'espace au sein de leurs navires.

Pour rappel, la remise de fret permet aux adhérents MPI de bénéficier d'une remise de fret de 21.5% sur le transport maritime des matières premières et du matériel de production.

Cotisations

Cher Adhérent, vos cotisations nous permettent de financer certaines actions et d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité de l'Association. Ainsi, nous comptons sur votre collaboration pour le règlement de vos cotisations.

Semaine de l'industrie 14 au 20 Mars

Le programme de la Semaine de l'industrie est en annexe de ce Post-it.